



CONVENTION

ENTRE

le GMVL / Musiques Vivantes
Représenté par C.MOUILLON / Présidente
Adresse : 25, rue Chazière – 69004 LYON
Tél : 04 78 28 69 10 – Fax : 04 78 39 54 95
Administration@gmvl.org
<http://www.gmvl.org>

ET

Nom :
Prénom :
Adresse :
Tél : Mail :

1 - OBJET

Le GMVL organise un atelier animé par Gabriel GIRARD intitulé « Reaper, la réalisation audio ».

2 - DATES ET DUREE

L'atelier se déroulera les 24-25-26 mars 2017 à partir de 9h00.
L'atelier est réparti sur 3 jours pour une durée de 24 heures.

3 - LIEUX

L'atelier se déroulera à la LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT F.O.L DE L'ISÈRE 33 Rue Joseph Chanrion – 38 000 Grenoble, dans le cadre du Festival de Détours de Babel.

4 - TARIF

Le prix de l'atelier est fixé à 200 euros TTC (prix pour les particuliers).
Cette somme couvre l'intégralité des frais engagés par le GMVL pour cette session de formation.

5 - ACOMPTE

Un acompte d'un montant de 100 euros sera versé par le participant lors de son inscription à la signature de la convention.

6 - MATERIEL

Le matériel est fourni par le GMVL.

Matériel d'enregistrement : magnétophones, micros paraboliques Télinga, canon Neumann, M/S Shure, etc... Stations de travail numérique : Reaper, Pro-tools et nombreux plug-in.

7 - ANNULATION

Toute annulation de réservation devra parvenir au GMVL 7 jours au plus tard avant la date du début du stage.

En cas d'annulation du participant à moins de 7 jours du début de l'atelier, l'acompte versé de 100 euros sera acquis au GMVL. En cas d'annulation du GMVL, l'acompte sera remboursé au participant.

**Fait à Lyon, en deux exemplaires,
Pour le GMVL,
Sylvie AUDOUIN**

Le Participant,